



## Resilier un abonnement internet

-----  
Par VISE

Bonjour,

L ABONNEMENT INTERNET EST A MON NOM MAIS MON EPOUSE SE RETROUVE AU CHOMAGE PUIS JE RESILIER MON ABONNEMENT A TOUT MOMENT SACHANT QUE JE SUIS ENGAGE ENCORE POUR UN AN EST CE UNE CAUSE DE RESILIATION SI OUI MERCI DE ME DONNER CONSEIL POUR TOURNER MA LETTRE BIEN A VOUS

-----  
Par fabienne034

oui quand il ya une cause de chômage,

pour tout savoir sur la résiliation d'un abonnement internet

<http://www.fbls.net/internetresiliation.htm>

-----  
Par VISE

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE REPONSE  
VOUS PENSEZ QUE JE PEUX RESILIER MON CONTRAT QUI EST A MON NOM MAIS C EST MON EPOUSE QUI EST AU CHOMAGE  
DOIS JE LE PRECISER  
ET JE SUIS PARTIE CHEZ UN AUTRE FOURNISSEUR MOINS CHERE  
EST CE QUE CELA NE VA PAS A LENCONTRE DE MA LETTRE CONCERNANT LE CHOMAGE  
D AVANCE MERCI